



RÈGLEMENT DU CONCOURS

LE COUP DU MANOIR

1- Période

Le concours Le Coup du Manoir se déroule pendant toutes les compétitions AS organisées au cours du mois de mai.

2- Principe

Le trou n°18 devient le théâtre d'un défi spécial : réaliser le coup le plus précis possible en un seul essai depuis la mise en jeu, en visant le green.

3- Modalités de participation

- Chaque joueur dispose de 1 seule tentative par compétition
- Le coup doit être joué depuis la zone de départ définie pour le concours
- Seules les balles atteignant le green seront prises en compte
- La distance entre la balle et le trou est mesurée après chaque compétition

4- Bonus

Les joueurs peuvent participer à chaque compétition AS du mois de mai, soit plusieurs chances de réaliser le meilleur coup.

5- Classement et désignation du gagnant

À l'issue du mois de mai, le classement est établi sur la base de la meilleure performance réalisée (balle la plus proche du trou).

Le joueur ou la joueuse ayant réalisé la plus courte distance remporte le concours.

6- Dotation

Le gagnant remporte :

Plus de 100 € de lots golifiques
(détails à découvrir au club-house)

7- Conditions générales

Une seule balle mesurée par compétition et par joueur.

En cas d'égalité, les modalités de départage seront définies par l'organisation.

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.